

Le CCAS propose une aide au financement du permis de conduire aux habitants de la commune, pour les personnes âgées de 15 à 25 ans ou pour les personnes exerçant un métier du CARE.

Conditions :

Soit

- Être âgé de 15 à 25 ans

Soit

- Exercer un métier du CARE (auxiliaires de vie, aides à domicile, aides-soignants dont les fonctions sont de répondre aux besoins élémentaire quotidiens)

Et

- Habiter Chapareillan
- Avoir un Quotient familial inférieur à 1000 € (ressources propres ou ressources des parents)

Aides :

L'aide est versée directement à l'auto-école en deux fois :

- La moitié à l'inscription
- L'autre moitié, une fois les heures de conduite réalisées

Le montant des aides est de :

- 500 € pour un jeune de 15 à 25 ans
- 300 € pour une personne exerçant un métier du CARE

Justificatifs à fournir :

- Pièce d'identité (carte d'identité ou passeport valide)
- Livret de famille pour les mineurs
- Justificatif de domicile et attestation d'hébergement pour les mineurs
- Dernier avis d'imposition (sur ressources N-1)
 - o des 2 parents si en couple ou en garde alternée
 - o du seul parent si parents séparés ou isolé
- Une attestation de l'employeur pour les personnes exerçant un métier du CARE
- Une attestation d'inscription à l'auto-école, pour le premier versement
- Une attestation de l'auto-école prouvant la réalisation des 20 heures de conduite pour le permis de conduire manuel et de 13h pour le permis de conduire boîte automatique pour le second versement
- Le RIB (Relevé d'Identité Bancaire) de l'auto-école



AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE



Fiche d'inscription :

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone (fixe et/ou portable) :

Mail :

Attestation :

Je soussigné-e, M. / Mme

Si personne différente de la fiche d'inscription, cochez la case suivante

Responsable légal de

certifie exact les renseignements contenus dans la présente demande.

Fait à , le

Signature

Pour tout renseignement complémentaire qui vous serait utile vous pouvez contacter la Mairie

- Par téléphone au 04 76 45 22 20
- Ou par mail à dga@chapareillan.fr